

DEPARTEMENT DU  
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE  
CLERMONT-FERRAND



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023**  
**N° 2023.12.03**

Conseillers en exercice	<b>33</b>	<b>L'an deux mille vingt trois, le dix neuf décembre à 20:00</b> , le Conseil Municipal de la Commune de <b>BEAUMONT</b> s'est réuni en <b>séance ordinaire</b> à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 décembre 2023, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	<b>23</b>	
Absents représentés	<b>10</b>	
Absents non représentés	<b>0</b>	

**Étaient présents :**

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Aïcha GASSER, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME

**Absents représentés :**

Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN  
Michel PRÉAU représenté par Françoise MASSOUBRE  
Valérie BERTHÉOL représentée par Martine MÉZONNET  
Damien PESSOT représenté par Nadine DAMBRUN  
Philippe ROCHETTE représenté par Patrick NEHEMIE  
Béatrice STABAT-ROUSSET représentée par Hervé GRANDJEAN  
Francis GAUMY représenté par Christine LECHEVALLIER  
Vivien GOURBEYRE représenté par Christian DURANTIN  
Aurélien BAZIN représenté par Jean-François VIGUÈS  
Olivier DEVISE représenté par Hélène VEILHAN

*Nadine DAMBRUN a été nommée secrétaire de séance.*

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

## CONVENTION CADRE DE SERVICES ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BEAUMONT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 2121-29 ;

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R. 123-26 ;

**Vu** le rapport et la convention cadre présentés en séance du Conseil municipal ;

**Considérant** que la Ville a pour objectif le développement d'une politique sociale sur l'ensemble du territoire communal en complément des dispositifs existants mis en œuvre, et ce en faveur de la globalité de la population ;

**Considérant** qu'outre les missions précitées, le CCAS s'engage à collaborer avec les services de la Ville dans le cadre d'opérations spécifiques qui nécessiteraient l'expertise de ses agents ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **33 Voix Pour** décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention cadre ci-annexée conclue entre la Ville et le CCAS de Beaumont.

LE MAIRE  
Jean-Paul CUZIN

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023\_12\_03-DE